



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

mutuelles étudiantes

Question écrite n° 71647

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation de la LMDE. Sa mauvaise gestion a fait l'objet de multiples rapports et les chiffres sont là pour les appuyer. À la fin de 2013, elle affiche un déficit cumulé de 35 millions d'euros. L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), autorité administrative indépendante chargée du contrôle des mutuelles, a décidé de la placer sous administration provisoire. Afin de permettre la levée rapide de cette mesure conservatoire, le Gouvernement soutient le processus de rapprochement de la LMDE et de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) initié à l'automne 2013. Or ce rapprochement a du mal à se mettre en place. Il lui demande si le Gouvernement compte enfin prendre des mesures fortes pour assainir une situation inadmissible, préjudiciable aux étudiants.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71647

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [23 décembre 2014](#), page 10633